

Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Octobre 2019 - n°72 - www.mairie-scy-chazelles.fr



**Inauguration et ouverture de
la maison des Associations**



Scy-Chazelles





8 Ravalement de façades des écoles et de l'Espace Liberté



4 Inauguration et ouverture de la Maison des Associations

03 le mot du Maire

04 actualité

- 4 Inauguration et ouverture de la Maison des Associations
- 7 Une grande aire de jeux pour les enfants !
- 8 Les façades des écoles et de l'Espace Liberté refaites à neuf
- 9 Aménagement urbain : l'ingéniosité des services techniques
- 10 Un projet de Parc écologique et de la biodiversité à Scy-Chazelles
- 12 Un viticulteur de renom s'installe à Scy-Chazelles
- 13 Vrai Faux
- 14 Travaux de rénovation des feux tricolores Voie de la Liberté
- 14 La Chasse à Scy-Chazelles

15 citoyenneté

- 15 Jean Veltri, une récompense amplement méritée
- 16 Un nouveau porte drapeau au Souvenir Français

17 jeunesse et loisirs

- 17 L'activité jeux de société prête à accueillir de nouveaux membres
Hatha Yoga avec les Amitiés Sigéo-Castelloises
- 18 Andréa quitte le Tennis Club de Scy-Chazelles
- 19 Diaporama
- 21 Animation estivale
- 22 La rentrée des classes

24 infos pratiques

- 24 Les numéros utiles
- 24 Le carnet



18 Tennis : départ d'Andréa

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.
Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.
Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH
Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

Il me tient à cœur de commencer mon édito en rendant un hommage tout particulier et ému à Émile Ominetti, conseiller municipal depuis 24 ans, qui nous a quittés brutalement le 20 juillet dernier, à l'âge de 76 ans. Il y aurait tant à dire, mais respectueux du souhait de discrétion de ta famille, je me limiterai à te remercier, Émile, pour ton engagement sans faille pour la commune et auprès des Sigéo-castellois. J'appréciais tes précieux conseils et ta connaissance fine de Scy-Chazelles.

Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite de notre mandat, qui s'achèvera en mars 2020 mais qui est loin de finir en « roue libre » ! En effet, le rythme reste toujours très soutenu pour voir aboutir les dernières opérations que nous nous étions engagés à réaliser.

Tout d'abord, la Maison des Associations a été inaugurée et ouverte en septembre dernier. Elle offre à présent aux associations des lieux qui leur sont dédiés. Ces dernières la feront vivre et l'animeront de nombreuses activités et manifestations ! La journée « Portes ouvertes » fut d'ailleurs très appréciée des habitants venus découvrir les lieux.

Ensuite, des travaux aboutissent. La grande aire de jeux pour enfants réalisée cet été derrière le terrain de football a également été ouverte et inaugurée en septembre. Quel plaisir de voir les yeux émerveillés des petits... comme des grands ! La rénovation des façades des écoles maternelle, primaire et de l'Espace Liberté a quant à elle été effectuée également cet été, pendant les vacances scolaires. Elle complète le réaménagement du carrefour situé devant l'Espace Liberté, entièrement réalisé par nos services techniques. Enfin, la réalisation du parking rue de Crimée s'achèvera d'ici fin novembre et permettra d'offrir 36 nouvelles places de stationnement aux habitants du cœur de village.

Les autres projets ne sont pas en reste. Par exemple, vous trouverez dans le présent bulletin les prémises des études et réflexions pour un projet de « Parc écologique et de la biodiversité » à Scy-Chazelles. Outre ses vertus, il serait très peu coûteux tant en réalisation qu'en entretien ! Concernant le projet de nouveau cimetière paysager, les études seront terminées d'ici la fin de l'année. Il sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

Enfin, dans le cadre de son développement touristique et économique, la commune vient d'exercer son droit de priorité auprès de l'État pour acheter les anciens chais militaires occupés par la DRAC et situés en bas de la rue de Moulins. Elle les revendra à M. et M^{me} Molozay, viticulteurs mosellans de grand renom, en vue de leur installation à Scy-Chazelles. Un espace de vinification et de vente verra donc le jour d'ici un ou deux ans, ce qui contribuera à développer davantage la notoriété de notre commune, reconnue par ailleurs AOC au niveau des vins de Moselle !

Je vous souhaite une agréable lecture et pleine sérénité pour aborder l'automne et les fêtes de fin d'année.

Amitiés sigéo-castelloises,

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

Inauguration et ouverture de la *Maison des Associations*

C'est un très beau bâtiment chargé d'histoire qui est entré dans le patrimoine de notre commune ! Situés rue Jeanne d'Arc, les locaux occupés jusqu'à présent par le CAUE de la Moselle ont été acquis par la commune pour en faire une Maison des Associations, inaugurée et ouverte en septembre dernier.

Au 2 rue Jeanne d'Arc, les plus anciens habitants de Scy-Chazelles se souviennent avoir participé à des kermesses et à des fêtes paroissiales. Puis ce fut au tour du CAUE de la Moselle (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) d'occuper les lieux, raison pour laquelle on avait perdu l'habitude de pénétrer cet espace entouré de grilles et de hauts murs.

Lorsque ce bâtiment et son parc ont été mis en vente en 2017, la municipalité a vu là une belle opportunité pour les nombreuses et dyna-

miques associations de notre village, qui manquaient de lieux véritablement dédiés à leurs activités.

Les associations et leurs Présidents attendaient donc avec impatience son inauguration et leur emménagement. C'est par une splendide journée, mettant en valeur la verdure qui l'entoure, que les portes ont été enfin ouvertes !



Le 14 septembre, en effet, ce fut une ouverture très réussie. Monsieur le Maire a reçu de nombreuses personnalités officielles : Olivier Delcayrou sous-préfet de l'arrondissement de Metz, Jean-Luc Bohl vice-président du Conseil régional et président de Metz Métropole, François Grosdidier et Jean-Marie Mizzon, sénateurs de la Moselle, Lucien Vetsch, conseiller départemental, Jocelyne Bastien, représentant le Maire de Lessy, et Emma Mougeot, conseillère départementale junior.

Il a expliqué le plan de financement et les étapes de réflexion et d'aboutissement du projet. Sur le plan financier, il a rappelé qu'on n'acquiert pas un ensemble de ce type sans un solide plan de financement avec le souci de rendre l'acquisition tout à fait soutenable pour les finances communales. Les domaines l'avaient estimé à 996 000 €. La commune l'a acheté à ce prix.



De plus, une subvention de 300 000 € du Conseil Départemental au titre d'AMITER a été accordée, ce qui a été très appréciable. Le reste a été financé sans emprunt et sans endetter la commune, par la cession de biens communaux moins intéressants sur le plan du patrimoine ou devenus trop coûteux au regard des travaux nécessaires à engager. Sur le plan des travaux, il faut savoir que ces locaux étaient destinés à un autre usage que celui d'accueillir du public en grand nombre. Ils étaient utilisés comme bureaux. Se sont donc imposés des travaux de mise aux normes ERP de 3^{ème} catégorie (Etablissement Recevant du Public), comme par exemple des cloisonnements et portes coupe-feu à l'intérieur, ou encore la réalisation d'un escalier extérieur pour évacuer chaque niveau du bâtiment en cas d'incendie. Nous avons souhaité également agrandir le parking pour disposer de 30 places au lieu de 10, qui plus est avec éclairage. Enfin, nous l'avons équipé de caméras de vidéo-protection, d'une alarme, de mobilier et d'une cuisine équipée pour l'espace détente dédié aux associations. Le coût global s'est élevé à 304 437 € TTC, desquels il conviendra de déduire 60 000 € de subvention de l'Etat (DETR), 30 000 € du Département (AMITER) et 50 000 € de récupération de TVA. Deux ans plus tard, nous sommes ravis du résultat et les futurs usagers également.

Après l'inauguration officielle, place à la « Portes ouvertes » pour les habitants de la commune ! Durant l'après-midi de ce même jour, chacun a pu déambuler dans les trois étages du bâtiment et rencontrer les Présidents et leurs membres, ravis de répondre aux questions des curieux et d'exposer leurs activités et leur fonctionnement.



A présent, huit associations y disposent d'un bureau, espace de travail ou de rangement, aménagés par leurs soins et ont accès à des espaces communs qui vont faciliter échanges et rencontres. Outre ces pièces privées, sont proposées une grande salle d'activité, une salle de convivialité et détente jouxtant une cuisine aménagée, une belle salle sous les toits et une petite salle de réunion.

La clarté et la fonctionnalité des locaux en question ont déjà fait le bonheur des groupes qui s'y sont retrouvés depuis la rentrée. Par ailleurs, la commune pourra prêter ou louer ces lieux dédiés au loisir ou au travail sur demande à la mairie.

Au final, ce fut une belle journée de découverte et d'amitié, ensoleillée et vivante, animée par des démonstrations et des jeux dans le magnifique parc qui entoure le bâtiment. Les vieux arbres n'avaient pas vu cela depuis longtemps, une ambiance de détente champêtre et des enfants courant dans un espace clos et sécurisé ... l'idéal !

Gageons que cet endroit va dynamiser encore plus le riche tissu associatif communal déjà si actif et varié ! Rendez-vous est pris !

Claire ADAM

Une grande aire de jeux pour les enfants !

Annoncée et attendue depuis quelque temps, la grande aire de jeux pour les enfants de la commune a été réalisée au cours de l'été. Ouverte et inaugurée le 21 septembre dernier, soit tout juste deux jours après la fin des travaux, elle a permis de voir s'illuminer les visages de nombreux enfants (et parents !) venus pour l'occasion.

Dans le cadre du développement de la zone de loisirs située rue de l'Étang derrière le terrain de football, l'agrandissement récent du nombre de places de bateaux du Port de plaisance (40 anneaux supplémentaires) et la réalisation d'une aire pour camping-cars se voient complétés à présent par une grande aire de jeux pour enfants qui fait le bonheur des petits comme des grands.

Equipée de jeux accessibles à partir de 2 ans, elle a été réalisée sur un sol souple coloré alliant confort, sécurité et... propreté ! Elle comprend pour les tout-petits de nombreux équipements ludiques sur ressorts pour le plaisir de la bascule. Les plus de 4 ans seront ravis du bateau pirate deux mâts à la recherche d'aventures en haute mer. Les plus de 5 ans pourront escalader en toute sécurité la pyramide de cordes géantes de 5 mètres de haut, se balancer et développer leur sens de l'équilibre. Deux balançoires et, pour les plus grands, un city-stade, complètent la palette des jeux sur cet espace dédié aux enfants. Pour faciliter et sécuriser l'approche par les piétons, un chemin a été aménagé le long des terrains du football club rejoignant directement l'aire de jeux. Enfin, des espaces engazonnés plantés d'arbres et aménagés prochainement avec des tables et des bancs permettront aux parents de profiter du cadre tout en surveillant leurs enfants.

Bien entendu, la zone skate-park a été conservée, ainsi que celle de bosses de terre pour faire du mini-cross !

Cette aire de jeux, conçue et suivie dans sa réalisation par le bureau d'études LVRD de Montoy-Flanville, a été réalisée par les entreprises Kompan pour les jeux et Terr'Activ pour les travaux de génie civil. Son coût s'élève à environ 250 349 € TTC, dont il conviendra de déduire 17 000 € de subvention de la Région et 38 000 € de récupération de TVA.

Raymond FRANZKE



Les façades des écoles et de l'Espace Liberté refaites à neuf

Chose annoncée, chose réalisée ! Le pôle scolaire de la commune, regroupant les écoles maternelle et primaire, ainsi que l'Espace Liberté et la bibliothèque ont fait l'objet d'importants travaux de restauration durant les vacances scolaires d'été...

Parmi les grosses opérations d'entretien du patrimoine communal, le pôle scolaire et l'Espace Liberté ont bouclé cet été le programme pluriannuel fixé par la municipalité.

Les façades de l'école Arc-en-Ciel, du groupe scolaire Bernard Rabas et de la bibliothèque ont été reprises avec un enduit grésé de teinte claire. Les appuis de fenêtres sont recouverts de tablettes en aluminium laquées gris, les soubassements de toiture repeints et les grilles de ventilation toutes changées. Enfin, le bardage bois de l'Espace Liberté a fait l'objet d'un nettoyage, d'un ponçage et d'un traitement lasure.

L'ensemble des différentes façades des bâtiments ainsi rénovés s'intègre parfaitement et harmonieusement entre eux, ainsi qu'au niveau du quartier de la Passerine.



Après appel d'offres, c'est l'entreprise Protect Facade de Marly qui a été retenue pour ces travaux, pour un montant de 90 446 € TTC.

La magnifique fresque sur la façade de l'école Arc-en-Ciel, réalisée en son temps par André Flori, notre regretté artiste peintre, a été laissée intacte. Toutefois, de récentes fissures sont apparues, sans doute à cause de la sécheresse des étés précédents et qui nous a valu la reconnaissance de catastrophe naturelle. Elles seront dans un second temps traitées, et les peintures rafraîchies à l'identique pour conserver toute l'authenticité de cette belle œuvre.

Raymond FRANZKE

Aménagement urbain :

l'ingéniosité des services techniques

Les services techniques municipaux sont habituellement chargés d'entretenir les espaces verts de la commune, s'assurer de sa propreté, gérer et réparer les bâtiments communaux, déneiger les routes, etc... Mais parfois, ils sont appelés à réfléchir à des aménagements ponctuels urbains, voire à les réaliser. Exemple de conception et de réalisation cet été ayant fait appel à leur ingéniosité...

Le petit « haricot » ou « faux rond point » situé devant la bibliothèque faisait l'objet d'une certaine insatisfaction des usagers comme des élus, et de réclamations de plus en plus fréquentes. De même, les potelets métalliques situés devant l'école primaire étaient devenus complètement rouillés et pour la plupart pliés.

La commande du Maire auprès de Michel Pierret, responsable des services techniques, a été la suivante : repenser l'ensemble pour qu'il soit efficace au niveau sécurité, aéré visuellement et agrémenté de végétal et de minéral. Après quelques mois de réflexion, le résultat parle de lui-même : un aménagement original, coloré et fonctionnel, réalisé par les employés communaux eux-mêmes et à coût limité !

Le parterre du carrefour de la rue de La Cheneau et la rue de La Passerine s'avère particulièrement réussi avec l'aménagement de bacs en acier Corten, agrémentés de minéraux et de plantations de types vivaces et fleurs annuelles. L'ensemble de la composition est cerclée et repose sur l'enrobé de la voirie afin d'éviter de coûteux travaux de génie civil. Cet aménagement ne masque plus la visibilité des usagers de la route, comme c'était le cas auparavant avec les jardinières suspendues sur le mât d'éclairage public central. Enfin, les anciennes barrières métalliques sont remplacées par des plots en béton pour assurer la sécurité des piétons dans tout l'espace environnant du groupe scolaire.

Les parents apprécieront aussi les quelques corbeilles et bancs installés aux portes de sortie des écoles.

Ainsi, il convient de saluer le travail et l'ingéniosité des services techniques de la commune qui sont, outre leurs missions habituelles d'entretien, tout-à-fait en mesure de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie en pensant et en réalisant certains aménagements urbains. Bravo à Michel et à toute l'équipe !

Raymond FRANZKE



Un projet de Parc écologique et de la biodiversité à Scy-Chazelles

Lors de la concertation des habitants et des débats qu'avait suscités la vente du terrain constructible derrière le lavoir, une demande convergente avec les projets de la municipalité avait émergé, à savoir la réalisation d'un parc public dans le secteur du village. Le Président de l'association plappevilloise « Les Naturalistes du Saint-Quentin et de ses environs », Michel Renner, avait esquissé un premier projet sur ce terrain constructible. Mais après avoir rencontré le Maire, c'est un projet d'une autre dimension et sur un terrain plus adapté, à savoir le terrain en zone naturelle situé en contre-bas de la place de l'Esplanade, qu'il a travaillé avec un certain enthousiasme... Et le résultat est à la hauteur des attentes de la municipalité !

Ce projet communal situé en contre-bas de l'Esplanade et longeant la limite sud du cimetière a, par sa taille, sa situation, son exposition, son sol, sa végétation existante, ... des potentialités très intéressantes pour créer, avec quelques aménagements, un espace ou parc de biodiversité qui serait géré d'une manière écologique.

Ce parc prendrait en compte dans sa partie Est la zone du cimetière non aménagée (zone de bosquets et de friche) afin de créer un accès en pente plus douce que celui qui se trouve à l'ouest et qui commence par des escaliers. Ce second accès permettrait des visites de la partie basse du parc par des personnes à mobilité réduite. Il prendrait aussi en compte, comme milieu à découvrir, le lit du cours d'eau qui limite à

l'Est l'emprise du projet. La zone située à l'Est du cours d'eau, composée d'une friche arbustive dense quasi impénétrable et non aménageable, serait considérée comme une « Réserve intégrale », sans gestion.

L'ensemble de ce parc à découvrir (« Réserve intégrale » exclue) forme un ensemble d'environ un demi-hectare. Il pourrait être nommé : « Parc écologique et de la biodiversité de Scy-Chazelles ».





LES POTENTIALITÉS DU TERRAIN

Le terrain a déjà quelques milieux variés et permet de créer d'autres milieux ou habitats intéressants pour la faune et la flore, et il est bien exposé dans son ensemble (flan sud du Mont Saint-Quentin). Il possède notamment :

- une végétation spontanée (prairie, ...) et quelques arbres ou arbustes formant des bosquets,
- un ruisseau qui se trouve en bordure Est,
- une zone humide vers le bas du secteur du ruisseau,
- un terrain en pente qui procure de beaux points de vue,
- ...

AUTRES « MILIEUX » OU « HABITATS » À CRÉER

Sur la base de l'existant, on pourrait créer :

- une mare dans le secteur de la zone humide (un trou existe déjà au pied d'un arbre),
- des petites pelouses sèches sur couche de calcaire concassé en zone exposée (au moins deux),
- un ou des pierriers et des murets en pierre sèche : en zone exposée pour favoriser notamment les reptiles (lézard des murailles, orvet fragile, ...), en zone ombragée pour favoriser certaines plantes comme les fougères (dont on pourrait planter différentes espèces de Lorraine),
- une ou deux petites haies d'espèces locales (en complément de celles existantes dans le prolongement des bosquets, ...),
- un verger de fruitiers (variétés locales et robustes de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, ...),
- une haie de petits fruitiers (groseilliers, cassissiers, framboisiers, groseilliers à maquereaux),
- deux parcs à moutons (avec deux moutons d'Ouessant, race robuste), utilisés en alternance,
- un petit jardin potager ouvert au public et/ou aux scolaires (si l'expérience du "jardin potager" n'était pas retenu, le terrain pourrait être transformé en un jardin de plantes aromatiques, de plantes médicinales et autres plantes à fleurs favorables aux papillons et autres insectes),
- ...

AUTRES AMÉNAGEMENTS

- l'installation de nichoirs ou de gîtes pour oiseaux (passereaux, chouettes), chiroptères, insectes,
- l'installation de gîtes pour hérissons,
- la création d'un cheminement et la mise en place de bancs en pierre et/ou en bois,
- la mise en place d'un mât avec une girouette,
- l'implantation d'une petite station météo (qui pourrait intéresser les scolaires),
- ...

LA GESTION

La création de ce parc se ferait de façon écologique, avec un plan de gestion pour son entretien :

- gestion légère par des fauches tardives de l'herbe,
- taille écologique des arbres et arbustes,
- compostage des déchets, tas de branchage en recyclage naturel (favorable à la faune, ...),
- pâturage,
- ...

Ce terrain pourrait offrir un lieu d'éducation au respect de la faune et de la flore, notamment pour les scolaires. La création de certains aménagements (nichoirs, murets en pierre sèche, ...) pourrait se faire avec la participation de bénévoles du monde associatif (LPO, naturalistes, ...).

Plappeville a son « Arboretum », son « Refuge à Chauves-souris » et son « Sentier chiroptérologique », Lessy a son « Crapauduc », Scy-Chazelles pourrait avoir son « Parc écologique & de la biodiversité », ce qui ferait pour le Mont Saint-Quentin et ses environs un ensemble important de découverte, de pédagogie et de protection de la nature. Ce projet pourrait par ailleurs être soutenu par Metz Métropole qui est bien investi au Mont Saint-Quentin.

Un très beau parc à contempler depuis la place de l'Esplanade.

Un viticulteur de renom s'installe à Scy-Chazelles

Voilà près de 10 ans que la commune travaille sur ce dossier qui vient enfin d'aboutir : M. et M^{me} Molozay, viticulteurs de renom basés à Vaux, vont s'installer à Scy-Chazelles !

La commune, soucieuse de préserver le patrimoine culturel historique mais aussi retrouver son caractère viticole, a acquis les anciens chais militaires situés en bas de la rue de Moulins, occupés par la DRAC jusqu'à l'été 2018 et estimés par le service des Domaines à 262 000 €. Elle a ainsi fait valoir son droit de priorité par délibération en conseil municipal du 10 septembre dernier. Mais acquérir les chais suppose bien sûr qu'un projet solide était en réflexion depuis plusieurs années. En effet, M. et M^{me} Molozay, viticulteurs confirmés du Château de Vaux, exploitant notamment des vignes sur notre ban communal, ont toujours eu le désir d'acquérir et exploiter ce bien. La commune leur a donc revendu au même prix, sachant qu'ils devront réaliser d'importants travaux.



Le Château de Vaux s'agrandit à Scy-Chazelles !

En 2019, Marie-Geneviève et Norbert Molozay ont fêté les 20 ans de la renaissance du Château de Vaux. Vingt années de travail qui leur ont permis de transformer le domaine pour produire des vins de plus en plus remarquables. Convaincus de la qualité du terroir et portés par leurs convictions, les vigneron·ne·s n'ont eu de cesse que d'aller de l'avant pour développer leur exploitation : ils ont ainsi planté de nouvelles vignes, œuvré à la promotion du vin de Moselle et pris avec bonheur le virage de la biodynamie et de l'agriculture biologique.

Une notoriété nationale

Aujourd'hui, le résultat est là : le Château de Vaux exploite 14 hectares de vignoble, vinifie 15 cuvées et produit quelque 100 000 bouteilles par an. Il est le plus important domaine viticole de Moselle et sa notoriété a depuis longtemps dépassé les frontières régionales, voire nationales. Reconnus aussi bien par les professionnels que par la clientèle particulière, ses vins sont également distingués par les guides œnologiques et ont été médaillés régulièrement.

Poursuivre le développement du domaine

Forts de ce succès mais limités par la taille de leur chai actuel, Marie-Geneviève et Norbert Molozay ont décidé de passer le cap des vingt ans en acquérant un nouveau bâtiment à Scy-Chazelles. Cet ensemble qui date de la fin du XIX^{ème} siècle a longtemps abrité les Archives Archéologiques de la Moselle. Toutefois, sa vocation première était déjà liée à la viticulture puisqu'il a un temps servi de caves à l'Armée.

« Ce bâtiment a été un coup de cœur pour nous et nous sommes très heureux de pouvoir le réhabiliter afin de pouvoir profiter de surfaces de caves importantes, en complément de nos installations à Vaux », s'enthousiasme Marie-Geneviève Molozay. Car l'enjeu est bien là pour les vigneron·ne·s : poursuivre leur développement par la plantation de nouvelles parcelles et réorganiser les travaux de vinification dans un espace mieux adapté. Avec ses 2 500 m² (dont 2 000 m² de caves), ce bâtiment discret tout autant qu'élégant vient à point nommé répondre aux nouveaux besoins des vigneron·ne·s.

Reste à réaliser "quelques travaux" afin de rendre le bâtiment pleinement opérationnel, avec un objectif de taille : pouvoir y vinifier le millésime 2020 !



Pour la commune, ce projet s'inscrit pleinement dans notre politique de développement touristique. Après la reconquête progressive des coteaux par la vigne, la route des vins de Moselle puis la reconnaissance de l'AOC sur notre commune, ce projet d'envergure et de notoriété complète la palette de nos nombreux atouts touristiques comme la récente extension du port de plaisance, la réalisation d'une aire d'accueil de camping-cars ou encore le Mont St Quentin. Nous pourrions ainsi bénéficier d'un nouveau commerce, autour duquel de nombreuses interactions touristiques et économiques pourront s'organiser.

Catherine BASSOT

VRAI OU FAUX ?

L'aire de jeux pour enfants qui vient d'être réalisée derrière le terrain de foot est vraiment très bien ! Par contre le chemin d'accès n'est pas praticable en poussette ou en vélo, ce qui nous conduit à passer par la rue de l'Étang qui n'est pas adaptée ni sécurisée pour les piétons.

Vrai Le chemin d'accès, prévu initialement en simples cailloux, n'est pas satisfaisant. Aussi, un enduit de finition plus adapté (macadam ou béton désactivé) sera réalisé soit d'ici la fin de l'année, soit au printemps prochain, en fonction des conditions météorologiques.

Je pourrai utiliser le Point d'Apport Volontaire Enterré qui sera mis en service rue de Crimée à l'entrée du nouveau parking public et rendre mes conteneurs stockés à la maison.

Faux Ce PAVE est exclusivement réservé à la vingtaine de foyers du cœur de village qui n'ont aucune possibilité d'avoir des conteneurs dans leur logement (pas de garage ou de lieu de stockage). Il est important de respecter cette bonne utilisation car ils ne sont pas dimensionnés pour tous les habitants et seraient quasiment pleins tous les jours...

C'est à la commune d'entretenir mes haies qui débordent sur le trottoir ou la voie publique.

Faux Les habitants doivent eux-mêmes entretenir et tailler toute végétation privative qui débord sur le domaine public. En cas de défaut ou de refus d'entretien, la commune peut engager ces travaux aux frais et risques des habitants concernés.

Cette année, le périscolaire ne propose plus d'étude le soir pour faire les devoirs !

Vrai La précédente année scolaire a été une année d'essai car une demande semblait avoir émergé de la part de nombreux parents. Le nombre très réduit d'enfants inscrits cette année (à peine 4 ou 5 !) ne nous permet plus de mobiliser des enseignants et proposer ce service relativement coûteux.

Rien ne se fait concernant l'aménagement du St Quentin dont on a souvent entendu parlé.

Faux Une réunion publique de concertation a été organisée en octobre par la Métropole à Scy-Chazelles, en présence des Maires des communes concernées, pour les associations qui oeuvrent en faveur du Mont St Quentin. Elle avait entre autres buts d'expliquer l'état d'avancement du dossier (travaux de mise en sécurité, projets envisagés, échéances, ...). A savoir que Metz Métropole est récemment devenue propriétaire des anciennes emprises militaires du St Quentin, et porte ce dossier aux multiples enjeux intercommunaux. 3 millions d'euros y sont déjà consacrés d'ici 2-3 ans.

Le rond-point aménagé devant la bibliothèque n'est pas adapté pour la circulation des voitures, il a déjà été endommagé.

Faux Cet aménagement est tout-à-fait conforme à la circulation automobile. Par contre, il a été endommagé par un camion semi-remorque qui s'est égaré dans le quartier et qui a éclaté un pneu en roulant dessus. L'auteur, qui ne s'était bien entendu pas manifesté en mairie pour le signaler, a pu être retrouvé grâce à l'exploitation des caméras de vidéo-protection.

Je ne comprends pas pourquoi la commune dépense de l'argent inutilement en remplaçant tous les feux tricolores de la voie de la Liberté, car ils fonctionnaient parfaitement !

Faux Le remplacement des feux, engagé et financé par la Métropole au titre de sa compétence transports, concerne l'ensemble des communes voisines à la nôtre afin d'être mis aux normes et d'améliorer la gestion et la fluidité de la circulation. Elle sera en outre très bénéfique pour les transports en commun.

Frédéric NAVROT

Travaux de rénovation des feux tricolores voie de la Liberté

Après la mise aux normes PMR* des arrêts de bus, Metz Métropole a entrepris des travaux de mise en conformité et en sécurité aux nouvelles normes des feux tricolores, sur une zone s'étendant de Ban-Saint-Martin à Châtel-Saint-Germain.

Jusqu'à présent, nos feux tricolores étaient alimentés en 220 Volts et les réglages se faisaient manuellement.

Aujourd'hui, ces feux de signalisation sont de type LED alimentés en 24 volts s'appuyant sur une luminosité parfaite, de jour comme de nuit. La consommation s'en trouve réduite : par rapport à l'ancien système, celui-ci divise la facture par 7.

Ils seront gérés à distance par le PC de la Ville de Metz où sera analysé en direct le niveau de circulation ce qui permettra de réguler les véhicules et bus de la Ligne 5 en temps réel.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le cheminement des PMR est mis aux normes par l'abaissement de l'accès aux trottoirs et par la pose de bandes podotactiles afin de les alerter d'un obstacle sur leur trajet.

Notre priorité est la sécurité de tous, aussi respectez ces feux et la vitesse sur cet axe très passant.

Richard PERRET

*PMR : Personne à Mobilité Réduite



La Chasse à Scy-Chazelles

Depuis avril 2006 jusqu'à aujourd'hui, Monsieur Steffen louait à la commune le droit de chasse (233 ha chassables).

Un droit exercé avec passion, Monsieur Steffen s'entourant, pendant ces nombreuses années, de divers partenaires pour réguler au mieux la faune sur le ban communal. Quelques chiffres à garder en mémoire : une centaine de sangliers, autant de renards, quelques chevreuils et blaireaux.

Dernièrement, le territoire à surveiller a encore augmenté avec l'adjonction de terrains qui avaient longtemps appartenu à l'armée et récemment acquis par la Métropole de Metz. De 233 ha, la surface est passée à 306 ha. Une charge trop importante pour Monsieur Steffen, qui avance en âge et a préféré dénoncer son bail, qui prendra fin le 2 février 2020, avec regret.

Aussi, nous avons lancé un appel d'offres à la Chasse Communale et le nouvel adjudicateur, retenu après analyse des candidatures, signera un bail jusqu'au 1^{er} février 2024.



En attendant, nous remercions chaleureusement Monsieur Steffen pour son engagement et les services rendus à la commune durant toutes ces années.

Richard PERRET

Jean VELTRI, une récompense amplement méritée

Tout le monde connaît Jean Veltri car il distribue les calendriers de l'AS Scy-Chazelles avec régularité et dévouement. Jean Giovanni de son vrai nom, Gia comme l'appellent tous ses amis, a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif. Vendredi 4 octobre, une réception en son honneur a été organisée par le Président du club de football, Patrick Flucklinger et la municipalité. Joueurs, dirigeants et élus tenaient à le féliciter pour cette distinction que tout le monde estime amplement méritée.

Pouvez-vous nous présenter votre carrière de footballeur ?

J'ai commencé à l'âge de 10 ans en 1965 dans mon club ici à Scy-Chazelles. Malgré des demandes, je suis toujours resté fidèle à mon club et j'y joue encore aujourd'hui en tant que vétéran. Je ne me suis quasiment jamais arrêté. J'occupe le poste d'ailier gauche et je suis un spécialiste du petit pont.

Le statut d'amateur vous a-t-il donné des satisfactions ?

Oui car on y rencontre des joueurs de grande qualité. J'ai affronté des joueurs amateurs au niveau reconnu : Sabatino Profeta, Gilles Bastien, Claude Regazzi, Michel Daubenfeld, Coco Lamedola, Fabrice Zoglia pour ne citer qu'eux. Je côtoie également régulièrement des joueurs professionnels internationaux comme Marco Morgante ou Carmelo Michiche.

Qui étaient vos coéquipiers ?

Mes coéquipiers de l'époque étaient nombreux et étaient des amis d'enfance. Je tiens à citer Gérard Cestone, Michel et Marco Canonico, Mario Granella, Marc Gusching, Didier Gasporotto, Michel Monzani, Titou Fuchs, Antoine Gentile, Lucien Caillotto, Adjji, Enzo Minet, mon entraîneur de l'époque Patrice Corbelari et tous les autres.

Quelles sont vos équipes préférées ?

Je suis supporter de la Squadra, de la Juventus de Turin, du FC Metz et de l'équipe de France... et bien sûr de l'AS Scy-Chazelles.

Quelles sont vos fonctions à l'As Scy-Chazelles ?

Depuis 1992, j'ai occupé le poste de secrétaire

aux côtés de nombreux Présidents. Je me suis toujours bien entendu avec tous les membres du bureau. Mais j'assume de nombreuses tâches sur le terrain : le traçage des lignes, le lavage des tenues, juge de touche. J'accompagne aussi les déplacements des joueurs en extérieurs et j'accueille les visiteurs.

Qu'est-ce qui vous motive depuis tout ce temps ?

J'estime que mon devoir est de perpétuer le travail des anciens, le fondateur Franco De Maria, mon propre père, Joseph Veltri qui fut Président du club. Il faut accepter de faire des efforts, montrer de la bonne volonté pour que le tissu associatif se maintienne. La flamme doit être entretenue alors que les bénévoles ne sont pas nombreux. Mais cette implication me permet de connaître beaucoup de monde dans de nombreux domaines sportifs, culturels...

Comme toutes les personnes véritablement engagée, Jean n'aime pas être mis en avant et préfère agir. Vendredi, il a accepté avec retenue les honneurs qui lui étaient adressés. Ils les a reçus, entouré de sa fille Céline et de sa femme Carmela à qui il a rendu hommage. Malgré sa retraite, elle le voit très peu car en plus des tâches qu'il énumère modestement, il est éducateur fédéral, référent arbitrage et s'efforce depuis des années de développer le foot enfant. Il mérite toute notre gratitude pour ce qu'il accomplit mais surtout pour ce qu'il représente. Des personnes dévouées, efficaces et compétentes comme lui sont indispensables dans une commune pour faire vivre le lien social.



Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Un nouveau porte-drapeau au Souvenir Français

Voici quelques mois que le Souvenir Français a recruté un nouveau porte-drapeau en la personne d'Hervé Pernin, habitant de notre commune. Il a rejoint Marcel Léon et Jean-Pierre Danois pour représenter la commune de Scy-Chazelles lors des cérémonies commémoratives.

Beaucoup ont pu l'apercevoir, mais qui est-il ?

Ancien militaire, le brigadier-chef Pernin a une belle carrière derrière lui. Né à Poitiers en 1973, il rejoint en 1991 le Régiment d'infanterie de chars de marine à Poitiers puis est affecté dans le Pacifique en Nouvelle-Calédonie où il passe ses deux premières années. Fin 1992, il est déployé à Sarajevo en ex-Yougoslavie, durant 6 mois au sein d'un bataillon français de la force de protection des Nations Unies où, âgé à peine de 20 ans, il est cité à l'ordre du régiment pour fait d'arme, ce qui lui vaudra, entre autres, l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze. Il suit une carrière exemplaire au sein de l'armée de terre et termine sa carrière au 4^{ème} régiment de Hussards à Montigny-lès-Metz.



Depuis sa prise de fonction, il a déjà effectué plus d'une centaine de prestations. Toujours volontaire, il s'applique avec passion dans les nouvelles tâches. Avec le Président de la section du Souvenir Français de Scy-Chazelles, Alain Mussot, il porte haut les couleurs de la commune.

Association nationale fondée en 1887, le Souvenir Français est reconnu d'utilité publique.

Sa mission est de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, de veiller et participer à l'entretien des tombes et monuments et enfin de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Marc BURGUND et Thierry NEGLOT

L'activité jeux de société prête à accueillir de nouveaux membres

Tous les mardis après-midi, les amateurs de jeux de société se retrouvent à la Maison des associations. Lucette Waltrigny, Présidente des Amitiés Sigéo-Castelloises (ASC), est prête à accueillir de nouveaux membres.

A quels jeux de société jouez-vous ?

Lucette WALTRIGNY(LW) : Nous jouons à différents jeux comme le tarot, le rami, la belotte, le 421, le scrabble, le rumicube, le triomino...

Combien de joueurs participent à l'activité ?

LW : Nous sommes 12 dont 4 nouveaux membres mais nous pouvons accueillir un total de 20 personnes.

A quel moment le club est-il ouvert ?

LW : Après la pause estivale, le club fonctionne



de manière continue toutes les semaines, même pendant les petites vacances. Les réunions ont lieu le mardi de 14h à 18h.

Depuis quand ce club existe-t-il ?

LW : C'est difficile à dire. Depuis toujours des personnes apprécient de se réunir dans une ambiance chaleureuse pour se divertir. A côté du jeu, il y a aussi le plaisir du goûter. A 16h, nous faisons une pause pour un café et un morceau de gâteau. Ces traditions traversent le temps.

A combien s'élève l'adhésion ?

LW : La cotisation annuelle est de 17 euros à laquelle s'ajoute une fois par mois une contribution de 3 euros pour le café.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

Hatha Yoga avec les ASC

Né en Inde il y a plusieurs millénaires, le yoga est avant tout une science du mental. Le terme signifie joindre, unir le corps et l'esprit. Pratiquer cette discipline vise à l'apaisement du bavardage des pensées et à la cessation du brouhaha intérieur, parfois, très épuisant.

Un cours de Yoga représente un instant privilégié pour se ressourcer, ralentir et rompre avec le rythme frénétique du quotidien, une certaine urgence de l'existence et trouver un havre de paix en soi. Se poser, se reposer, s'immobiliser aussi pour plus de tranquillité intérieure. Pour y parvenir, le Hatha Yoga traditionnel propose un chemin par le biais de postures, de techniques respiratoires, un temps de relaxation et un approfondissement vers la méditation. Il ne faut pas confondre le yoga avec une gymnastique. Faire ce que « ça peut » en fonction de ses capacités. Le yoga s'adresse à tous, sans condition de souplesse... Il ne s'agit pas non plus de raisonner en termes de compétition ou de performance aussi bien envers soi qu'envers les autres. Au contraire, le yoga mène à l'acceptation de soi et de son corps tel qu'il est en restant conscient de ses possibilités sans culpabiliser de ses limites. Vous restez à l'écoute de votre corps et de votre souffle et surtout de votre ressenti.

Le ressenti vous permet alors de déconnecter votre mental et de vous installer dans l'instant présent, en étant plus conscient de ce que vous vivez au moment où vous le vivez. Que ce soit quand vous faites votre séance de yoga et même jusque dans votre quotidien. Un rendez-vous régulier avec le yoga et surtout avec son tapis permet une jolie découverte... rien de moins que le meilleur de soi-même. Le déroulement d'une séance : tout commence par des échauffements, des étirements, des exercices respiratoires tout en approfondissant son attention et sa concentration. Le temps de pratique s'achève par une relaxation. Les bienfaits du yoga sont multiples tant au niveau physique qu'émotionnel. Il permet de tonifier le corps en douceur, de réduire les tensions et les contractions, d'approfondir son équilibre. De plus, l'action de compression et décompression des postures entraîne le massage des organes internes. Il favorise un meilleur sommeil, le bien-être émotionnel en

permettant d'installer le calme et l'apaisement en soi pour se ressourcer. Il nous invite à expérimenter un délicieux lâcher-prise, d'apprendre la patience et la lenteur pour se reconnecter à ses espaces intérieurs en toute confiance. Le yoga c'est aussi plus d'ouverture et de tolérance vis-à-vis de soi, qui rejailit vers les autres et le monde... Le yoga nous permet de cultiver la bienveillance. **Bonne pratique à tous !**

Tous les jeudis de 10h00 à 11h15, Espace Liberté 1 rue de la Cheneau et de 18h00 à 19h15, Maison des Associations 2 rue Jeanne d'Arc

Pour plus de renseignements :

ASC

Lucette WALTRIGNY - 06 72 38 63 77

lucette.waltrigny@numericable.fr

Harmonie et Yoga

www.harmonie-yoga-metz.com

Patricia WIRTH, professeur diplômé auprès de la Fédération Française de Hatha Yoga

Andréa quitte le Tennis Club de Scy-Chazelles



C'est avec beaucoup d'émotion qu'Andréa Heckler, monitrice de tennis diplômée d'Etat, a prononcé quelques mots d'adieu au Tennis Club de Scy-Chazelles. Elle répondait à l'hommage que lui a rendu Christian Escoffier, Président du club. Très appréciée de tous les joueurs, elle dit tout le plaisir qu'elle a eu à faire gagner les compétiteurs, à faire progresser les amateurs de tous âges et à contribuer à la bonne ambiance qui est la marque de ce club. Elle dresse à nos côtés un bilan de cet épisode de sa carrière qui a commencé en République Tchèque.

Pour commencer, pouvez-vous nous parler de votre propre carrière au tennis ?

J'ai commencé le tennis à l'âge de 7 ans et j'ai atteint le niveau de la première série en République tchèque où mon classement se situait entre la 30^{ème} et la 35^{ème} place. Ensuite, j'ai joué en Nationale 1B, (deuxième plus haute division par équipes en France) pour l'ASPTT Metz dans les années 90-2000 puis en Nationale 2 et 3 avec Moulins-Lès-Metz pendant 7 ans. Plus récemment, à titre individuel, je suis vice-championne de Lorraine en 3^{ème} Série et en Beach-Tennis et championne de Lorraine Séniors 35+ (vétérans). J'ai donc participé aux championnats de France à Roland Garros. Sur le plan professionnel, je suis arrivée au club de Scy-Chazelles en 2006 après avoir enseigné dans plusieurs clubs et obtenu mon diplôme d'Etat.



En quoi consistait votre activité au club de Scy-Chazelles ?

J'étais responsable de l'animation et de l'enseignement. Je donnais des cours pour enfants de 5 ans à 18 ans et j'assurais les entraînements pour enfants et adultes. J'encadrais également les enfants des écoles qui participaient à plusieurs séances dans l'année.

Comment évolue la pratique du tennis chez les enfants ?

Ils viennent toujours plein de gentillesse, principalement pour le plaisir. Mais les nouveaux rythmes scolaires ont fait chuter les effectifs de l'école de tennis.

Quel conseil leur donneriez-vous ?

Le principal conseil c'est d'être patient. Le tennis est un sport difficile. Il faut du temps pour savoir jouer ainsi que de la régularité et de la persévérance. C'est peut-être plus difficile aujourd'hui car les enfants ont de nombreuses activités.

Avez-vous un souvenir particulier au tennis club ?

Oui il date de 2006. Avant de m'engager dans le club, je suis venue en visite. J'étais habituée au sport de haut niveau et je découvre des courts et un club house usagés. Il n'y avait pas de courts couverts. Le dépit m'a fait monter les larmes aux yeux. Mais j'ai rencontré le Président, un homme au cœur d'or, et les autres membres. C'était tellement sympathique que je suis restée 13 ans. Aujourd'hui, si je n'arrive pas à retenir mes larmes c'est parce que je suis émue de quitter tout le monde et les installations ont été bien améliorées depuis.

Avez-vous une déception ?

Oui, j'aurais souhaité voir le tennis féminin se développer davantage mais nous avons une équipe qui évolue régulièrement en compétition et c'est déjà pas mal. Le développement du tennis féminin est la priorité de notre fédération.

Quelle a été votre plus grande satisfaction ?

C'est sans doute les progrès de l'équipe adultes hommes. Ils ont souvent monté d'une division dans le classement des équipes. Ils sont toujours en progression. On perd un peu sur le nombre d'enfants mais l'effectif des joueurs progresse grâce au nombre d'adultes en constante hausse !



Samedi 17 octobre, c'était la journée portes ouvertes au Tennis Club et, comme à toutes les manifestations, Andréa était bien présente. Toujours rayonnante, elle répondait avec bienveillance aux questions des futurs adhérents. Un grand merci à elle pour tout ce qu'elle a apporté.

A l'avenir, Andréa pratiquera le tennis avec modération et pour l'heure, elle passe le relais à Florent Hayotte à qui nous souhaitons la bienvenue.

Propos recueillis par
Yannick GROUTSCH





Bon anniversaire M. Gagliardi 90 ans



Pique-nique aux jardins familiaux 15/05/19



Fête de la musique 22/06/19
Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles et municipalité



Repas républicain 22/06/19
Municipalité
« 2019, année de la gastronomie à Scy-Chazelles »



Journée portes ouvertes au tennis Club 23/06/19



Fête de l'école primaire 29/06/19



Fête de l'école maternelle 28/06/19



2^{ème} Concours de pâtisserie 29/06/19
Municipalité
« 2019, année de la gastronomie à Scy-Chazelles »



Bal du 14 juillet 14/07/19



Cinéma plein air 30/08/19
Municipalité



6^{ème} édition du Salon du livre
« Mémoire d'un terroir » 28 et 29/06/19
Étincelles



Rando des lavoirs 29/09/19
Scy-Chazelles Loisirs



Festival de Musiques sur les Côtes 12/10/19
Chœur d'hommes de Hombourg-Haut - Municipalité



brocante d'automne 13/10/19
Scy-Chazelles Loisirs

Animations estivales

Un franc succès l'édition 2019 ! Scy-Chazelles a une nouvelle fois organisé ses Animations Estivales.

Deux périodes ont été ouvertes : une première du 8 au 26 juillet avec pas moins de 60 enfants inscrits, une seconde du 19 au 23 août composée de 28 enfants. Au cours de ces vacances d'été, la municipalité propose aux enfants de profiter d'une variété d'activités : manuelles, artistiques, sportives. Cette année, la gastronomie était à l'honneur ! L'équipe du service périscolaire avait concocté un énergique programme avec pour objectif de rire, de surprendre, et de profiter de l'été. Les enfants sont allés à l'Adeppa à Vigy pour s'initier au tir à l'arc ainsi qu'à l'équitation. Ils ont également visité leur jardin pédagogique. Cette visite a d'ailleurs été agrémentée d'une découverte du monde de l'apiculture.



Pour les plus grands, cet été fut marqué par la reprise de la pratique de l'escalade qui avait été grandement appréciée grâce aux installations d'Altissimo. N'oublions pas les baignades hebdomadaires à la piscine de Boulay sous la surveillance de Julien. De belles journées également au Parc de Sainte Croix ainsi qu'à Walygator et Pokeyland. Les températures très élevées ont occasionné de nombreux jeux d'eau avec des thématiques scientifiques mais aussi ludiques.



Dans le cadre de l'année de la gastronomie, les ateliers pâtisseries ont été appréciés de nos gourmands, petits et grands ! Les participants de la session d'août ont pu se familiariser avec les installations du Tennis Club de la commune : initiation, jeux afin de découvrir la discipline et, pourquoi pas, de créer des vocations... Un grand merci pour leur accueil.

Une nouvelle saison estivale s'est achevée... Gardons ces belles images en mémoire en attendant 2020.

Sandrine PRATI STEILER

La rentrée des classes

Ce lundi 2 septembre, 6 714 000 élèves du 1^{er} degré (maternelles et primaires) ont fait leur rentrée. Parmi eux, 114 enfants ont poussé les portes de l'école élémentaire Bernard Rabas et 77 celles de l'école maternelle Arc-en-Ciel.

Pas de changement notoire cette année, des effectifs stables, une augmentation croissante depuis plusieurs années de la fréquentation de notre accueil périscolaire. Toutefois, vous n'avez pas manqué de découvrir la restauration des peintures des façades extérieures de notre groupe scolaire et, prochainement, la cour de l'école Rabas sera parée de nouveaux aménagements qui amélioreront le confort de nos enfants durant leurs temps de pause.

Le budget moyen consacré à la rentrée scolaire est stable en 2019 par rapport à 2018. Les parents d'élèves sont plus attentifs aux moyens de faire baisser le coût des fournitures et plus d'une trentaine de familles ont choisi pour cette rentrée 2019 d'opter pour le kit de rentrée négocié par la municipalité avec l'enseigne PAGEB. Cela fait désormais 3 ans que nous vous proposons, parents d'élèves de l'école primaire Bernard Rabas, ce service d'achat groupé de fournitures scolaires individuelles afin, d'une part, de faciliter vos achats de fournitures, et d'autre part de vous faire bénéficier de tarifs avantageux.

Au niveau national, la loi pour une École de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 avec l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans. L'objectif principal de cette loi est de marquer le rôle décisif de l'enseignement pré-élémentaire dans la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. Cela met également en lumière l'importance pédagogique de l'école maternelle dans le système éducatif français.

Attachons nous maintenant à découvrir les photos de nos enfants lors de leur rentrée ! Et, bien sûr, je souhaite une belle, studieuse et heureuse année scolaire à tous les petits sigéocastellois !

Nathalie COLLIN CESTONE



École primaire B. Rabas



École maternelle Arc-en-Ciel



Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

• AMATO Angelina	11/06/2019
• MORDACCI Valentin	16/07/2019
• NAVROT HERTZ Timothée	26/07/2019
• MARJANI Hidaya	30/07/2019
• BOURAS Aymen	22/09/2019

MARIAGES

• TONNEAU Alexandre et CIFCI Cemile	29/06/2019
• LORENZI Mickaël et ANDREACCHIO Joséphine	06/07/2019
• SANT Emmanuel et CASELLI Cynthia	03/08/2019
• HOFMANN Bernard et RONCART Paule	08/08/2019
• BODIN Dylan et PERRIN Elysa	10/08/2019
• GUEROT Frédéric et PARRAT Elise	31/08/2019
• STREIFF Philippe et LAMBERT Béatrice	05/10/2019

DÉCÈS

• L'HUILLIER Simone veuve SCHIHIN	29/06/19
• OMINETTI Emile	20/07/19
• KUSS Jean-Claude	29/07/19
• BECK Joseph	09/08/19
• MAMELLE Philippe	10/08/19
• SCHNURR Simone veuve VANSPEYBROUCK	13/08/19
• WOITURON Josette veuve KEMPNIH	22/08/2019
• BECKER Daniel	05/09/2019



MAIRIE DE SCY-CHAZELLES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Tél. 03 87 60 07 14
mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr



Urgences

- ♦ **Service du médecin de garde** : 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** : VEOLIA 0 810 463 463 - Régie de l'eau de Metz Métropole 03 72 60 60 40
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 / Raccordement 09 69 36 35 34

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier**
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz
03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabile : 03 87 30 13 40
Dr A. Marly : 03 87 34 42 92

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie de Longeville**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
- 03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulins-lès-Metz -
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté -
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- ♦ **Melle Marie Bauer** - 50 bd St Symphorien -
Longeville-lès-Metz - 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla
et V. Prette** - 16 voie de la Liberté -
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63

- ♦ **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider**
06 61 61 90 18

- ♦ **N. Schmitt-Walpœl** - 2 chemin des Brayes -
06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté -
03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon** - 68 voie de la Liberté -
03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 68 voie de la
Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté -
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Fenninger** - 68 voie de la Liberté -
06 02 24 36 41

Divers

- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique**
4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler
Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou
06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20
54 ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** :
03 87 20 10 10
- ♦ **Déchetterie** d'Ars-sur-Moselle :
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven.,
sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)
- ♦ **Haganis** - Service clients : 03 87 34 64 60
www.haganis.fr
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 -
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et
14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23 -
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Crèche « Les Scygogneaux »** : 1 impasse de
l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92
- ♦ **Relais Assistantes Maternelles**
"St-Quentin" : 03 87 31 19 23
- ♦ **Relais Assistante Sociale**
Centre Médico-Social - 7 pl Jean Schaff -
Montigny-lès-Metz - 03 87 66 13 00
- ♦ **CLIC - Centre Local d'Information et de
Coordination** - Metz Campagne
03 87 34 03 46
- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Infor-
mation sur le Logement** - www.adil57.org
- ♦ **Maison de la justice et du droit** -
03 87 18 50 68
- ♦ **Numericable - Service client** : 3990
(0,80 cent mise en relation puis cout d'un
appel local)

